Intégration du réseau d’eau du Domaine dans le réseau communal

Pour bénéficier de l'exemption de la taxe d'assainissement il faut:

- **<u>Pour les parties communes</u>: installer des compteurs « verts » (en cours) économie sur le budget général, évaluée à 350 K€.**

- **<u>Pour les appartements</u>: non concernés, sauf rez-de-jardin (eau arrosage PCS) économie réalisée sur les charges générales.**

- **<u>Pour les villas</u>: un branchement spécifique et un compteur séparé économie sur les charges générales + eau d'arrosage privée sous réserve d'installation d'un double compteur.**

DIFFERENTS CAS POSSIBLES

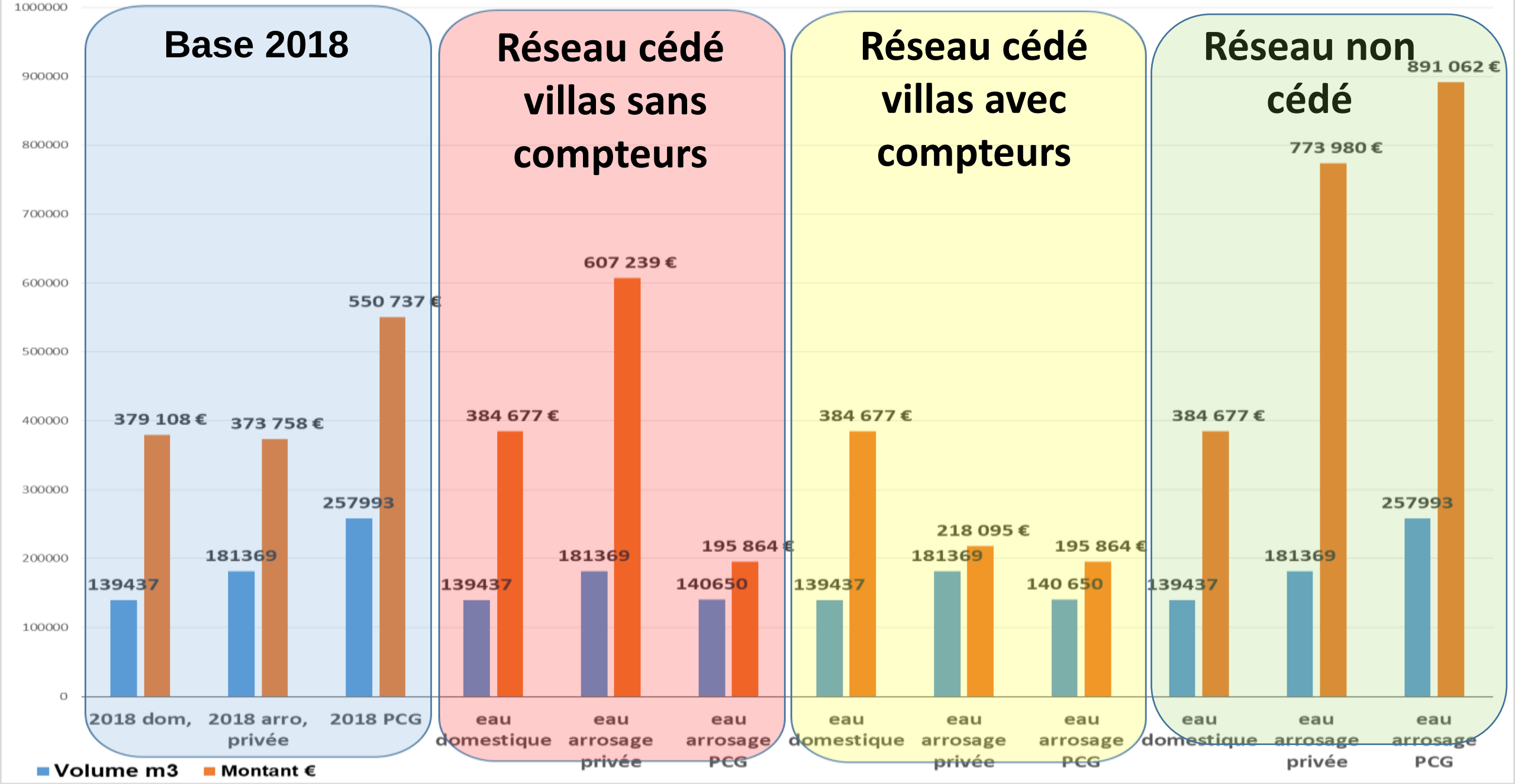

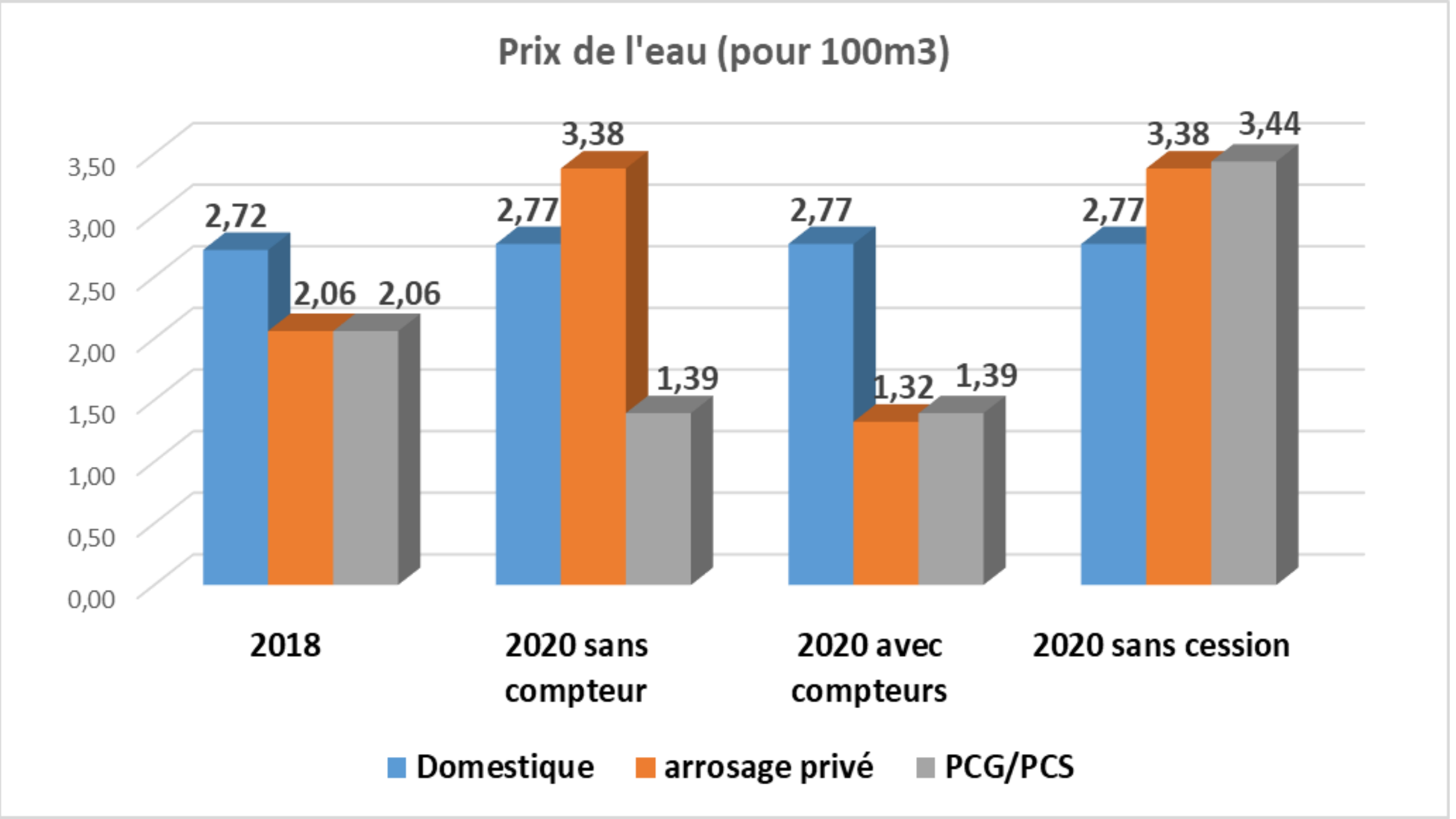
Prix de l'eau (pour 100m3)
3,50
3,00
2,50
2,00
1,50
1,00
0,50
0,00
2,72
2,06
2,06
2,77
3,38
1,39
2,77
1,32
1,39
2,77
3,38
3,44
2018
2020 sans compteur
2020 avec compteurs
2020 sans cession
Domestique
arrosage privé
PCG/PCS

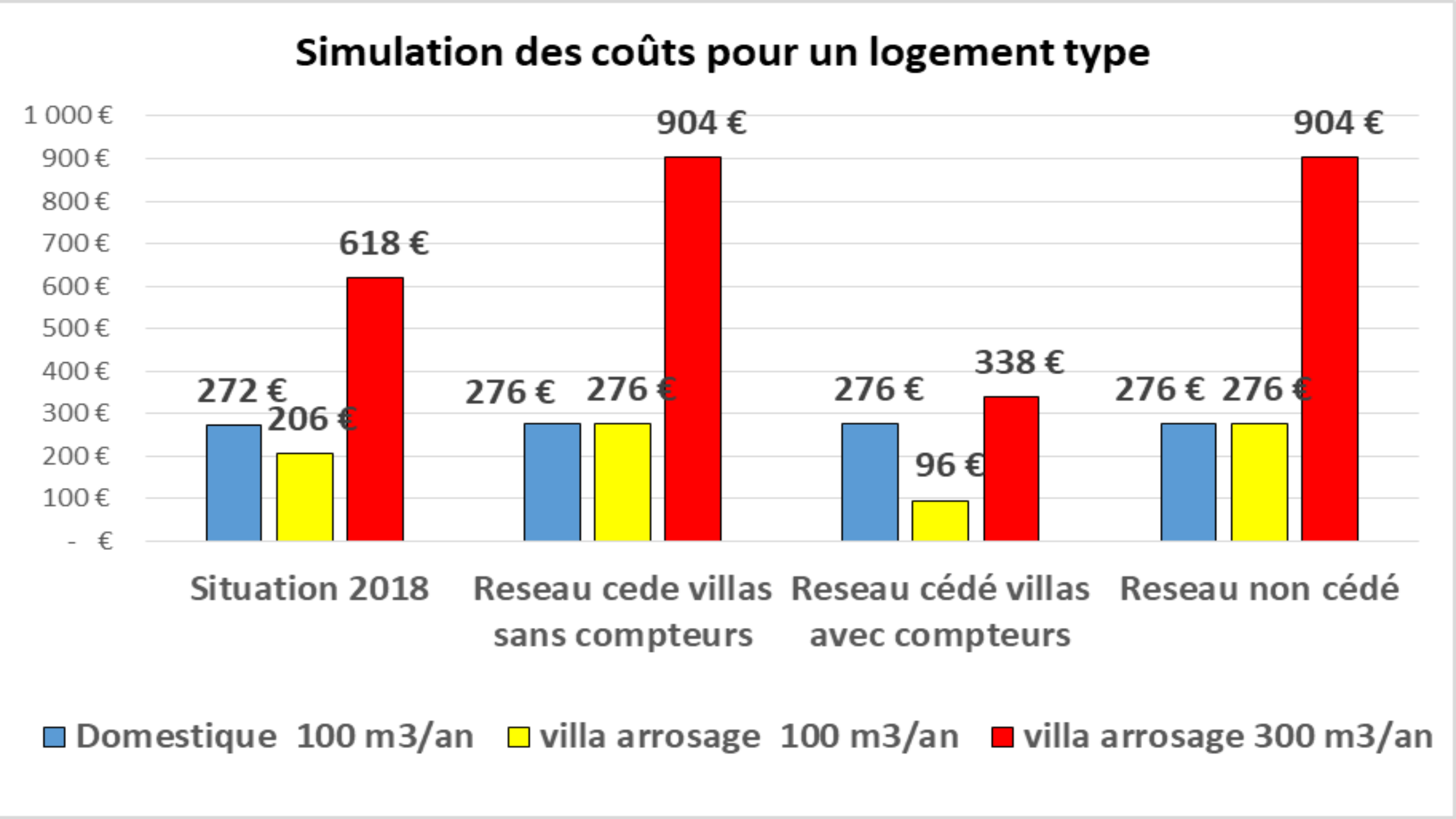
Simulation des coûts pour un logement type
1 000 €
900 €
800 €
700 €
600 €
500 €
400 €
300 €
200 €
100 €
- €
272 €
206 €
618 €
276 €
276 €
904 €
276 €
96 €
338 €
276 €
276 €
904 €
Situation 2018
Reseau cede villas sans compteurs
Reseau cédé villas avec compteurs
Reseau non cédé
Domestique 100 m3/an
villa arrosage 100 m3/an
villa arrosage 300 m3/an

Coût des travaux

Les travaux de pose du second compteur (pour l'arrosage) des villas seront *à l'initiative du demandeur* même après la cession du réseau au 01/01/2020.

<u>Coût d'un compteur supplémentaire</u> :

Le prix avancé par SUEZ jusqu'à la limite de propriété sera compris *entre 1000 € et 1500 €* selon les cas.

Coût des travaux (suite)

Coût du raccordement après la limite privative :

D'après un échantillonnage, les coûts de raccordements à la vanne d'arrosage privée devraient être compris *entre 500 € et 1500 €* selon les difficultés rencontrées.

MAIS: les résidents décidés à faire les travaux ne pourront pas tous être satisfaits avant mi-2020. Le coût de l'eau d'arrosage restera donc élevé jusqu'à la mise en place du compteur.

Gains réalisés

Eau PCG/PCS

En 2018, l'eau PCG/PCS a coûté *550 K€*

Après cession du réseau elle coûtera environ *200 K€,*

Si le réseau n'était pas cédé le montant passerait à *800 K€.*

Gains réalisés (suite)

Eau d'arrosage villas

En 2018, une villa consommant 100 m3 a payé *206 €*
Après pose d'un compteur d'arrosage, elle paierait *97 €*
Si le réseau n'était pas cédé ou sans compteur d'arrosage, elle paierait *276 €*

En 2018, la même villa consommant 300 m3 a payé *618 €*
Après pose d'un compteur d'arrosage, elle paierait *339 €*
Si le réseau n'était pas cédé ou sans compteur d'arrosage, elle paierait *1001 €*

En 2018, la même villa consommant 500 m3 a payé *1030 €* Après pose d'un compteur d'arrosage, elle paierait *678 €*
Si le réseau n'était pas cédé ou sans compteur d'arrosage, elle paierait *1728 €*

La cession du réseau est une évolution nécessaire et bénéfique pour le domaine

Merci pour votre attention